

Puy-de-Dôme → Actualité

CLERMONT-FD ■ Le maire a planté un tilleul, symbole de la liberté, devant la maison de quartier de Champratel

Enraciner les valeurs de la République

Jamais mieux qu'en ces temps tragiques, l'arbre de la liberté n'a revêtu une symbolique aussi palpable. Le maire de Clermont-Ferrand, Olivier Bianchi, en a planté un, hier matin, à Champratel. Non sans observer que la démocratie et la République n'étaient pas forcément « éternelles ».

Jean-Paul Gondeau

Se souvenir que le rituel de l'arbre de la liberté remonte à la Révolution pour en célébrer sa croissance et sa puissance... Jamais cette symbolique n'a été aussi actuelle, comme l'a souligné, hier matin, à Champratel le maire Olivier Bianchi, en plantant un tilleul et en dévoilant une plaque « en mémoire aux victimes des attentats du 7 janvier 2015 ».

« Je suis sûr que les acquis de la République et de la démocratie ne sont pas éternels », a déclaré un maire pas franchement optimiste. Il faisait allusion à la responsabilité des citoyens électeurs face au terrorisme et à l'extrémisme. Il était entouré du



CÉRÉMONIE

Olivier Bianchi dévoile la plaque commémorative, entouré de Philippe Page (fondation Varenne) et de Gérard Gaillard, survivant de la tuerie de Charlie Hebdo. PHOTOS RICHARD BRUNEL



EXPOSITION

Francis Debaisieux commente ses photos (à gauche). Rémi Bouquet des Chaux au micro avec le maire de Clermont (à droite).



survivant de Charlie Hebdo, Gérard Gaillard, de la rectrice Marie-Danièle Champion, d'élus municipaux et intercommunitaires, de collégiens et lycéens de Saint-Alyre et Albert-Camus, du direc-

teur général de la fondation Alexandre-Varenne, Philippe Page. Des élèves ont récité des poèmes de Robert Desnos et d'Apollinaire, le premier mort en camp de concentration et

le second, trépanné pendant la Grande Guerre.

Une fois l'arbre planté, les invités ont (re) découvert les émouvantes photos de Francis Debaisieux, du portrait de Michel Renaud à la manifestation

du 11 janvier 2015 qui avait rassemblé 70.000 personnes dans les rues de Clermont. En vis-à-vis, un panneau de dessins scolaires réunis par la fondation Alexandre-Varenne

pour rappeler par la voix de son directeur, Rémi Bouquet des Chaux que Michel Renaud et les journalistes de Charlie « sont morts parce qu'ils s'exprimaient dans un pays libre ». ■

Le Docteur Roger LONJON

Radiologue

vous informe de l'arrêt de son activité au Centre IRM-SCANNER 63

Il remercie tous les confrères et tous les patients qui lui ont accordé leur confiance et vous prie de la reporter sur son successeur

le Docteur Tamam CHAHID

Cabinet de Radiologie Cournon Centre

MÉMENTO

SANTÉ ■ Mieux comprendre la dystonie

« Mieux comprendre la dystonie cervicale et le blépharospasme » tel sera l'objet de la réunion proposée par l'association Amadys, Association des malades atteints de dystonie, vendredi 3 février, de 15 heures à 18 heures, salle de réunion du Centre de Biologie, 58 rue de Montalembert, à Clermont-ferrand. La partie médicale sera assurée par Ana Marques, neurologue au CHU de Clermont ainsi qu'un ophtalmologiste du CHU. Marie-Ange Hospital et Michel D'Angelo délégués de l'Association Amadys, organiseront cette réunion malades-médecins pour mieux connaître cette maladie neurologique et répondre aux diverses questions. La dystonie correspond à un problème du tonus musculaire lié à une mauvaise commande dans les zones chargées de programmer le mouvement. Il se produit des contractions musculaires excessives et involontaires, induisant des mouvements anormaux. Cela peut toucher différents endroits du corps, de manière focale ou généralisée. ■

ORDRE DU MÉRITE ■ Bilans et intronisations

Jean-Philippe Moulin, président départemental de l'Ordre national du Mérite (ONM), et son comité de section convient les « Rubans Bleus » de la section du Puy-de-Dôme pour un après-midi de bilans et d'intronisations. Une activité incontournable qui permet de se retrouver et de fêter ensemble la nouvelle année autour de la galette des rois, le mercredi 18 janvier, à 16 h 30, dans le grand hall de l'Espace Raymond-Ameilbonne, avenue Pierre-de-Coubertin, à Aulnat. ■

CÉRÉMONIE DES VŒUX ■ L'Auvergne est « vitaminée », la France « exsangue »

Le regard contrasté de Brice Hortefeux

Comme à son habitude, Brice Hortefeux a dressé le bilan et les perspectives du triptyque Région-France-Europe, hier soir, en présentant ses vœux dans un hôtel clermontois où se pressaient quelque 250 invités.

« Naturellement », ses premiers vœux l'ont été pour la région. Le vice-président du Conseil régional en charge de l'Auvergne n'a eu qu'éloges envers Laurent Wauquiez, soulignant l'économie de 75 millions d'euros en 2016 qui sera reconduite en 2017, le doublement du financement pour les maisons de santé et l'application dans les marchés publics de la clause Molière pour « lutter contre la concurrence souvent déloyale des travailleurs détachés ».

« Débâcle idéologique »

Un an après, Brice Hortefeux ne trouve que bénéfique dans la fusion Auvergne-Rhône-Alpes : « à l'évidence, l'Auvergne est vitaminée dans une région dynamisée ».

On se doutait que le tableau serait tout autre à



DISCOURS. Le député européen et vice-président en charge de l'Auvergne face à ses invités. PHOTO FRANCIS CAMPAGNONI

l'échelle nationale. L'ancien ministre s'est appesanti sur les ombres du quinquennat Hollande, parlant d'un « pays exsangue », d'un « décrochage économique », d'un « désastre social » avec « 1.110.000 chômeurs supplémentaires par rapport à 2012 » et de « débâcle idéologique » à propos de « l'anarchie à Notre-Dame-des-Landes » et du

projet avorté de la loi sur la déchéance de nationalité.

Celui qui fut ministre de l'Intérieur entre 2009 et 2011 a estimé que « notre politique de l'asile est aujourd'hui une machine à fabriquer des clandestins ». Il s'est dit « choqué » de ce que « les forces de sécurité soient obligées de protéger plus

de 2.500 églises le soir de Noël ».

Le député européen a défendu l'Europe « facile bouc émissaire de tous nos maux » et demandé, compte tenu des « failles de la lutte contre le terrorisme », à ce que « la liberté de circulation soit suspendue temporairement pour les citoyens non européens ». ■

J.-P. G.